

# La « continuité écologique » : Faits – Incohérences – Seuils – Propositions

## Pour reconquérir la biodiversité aquatique



**Fédération Française  
des Associations  
de sauvegarde des Moulins**

[www.moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)

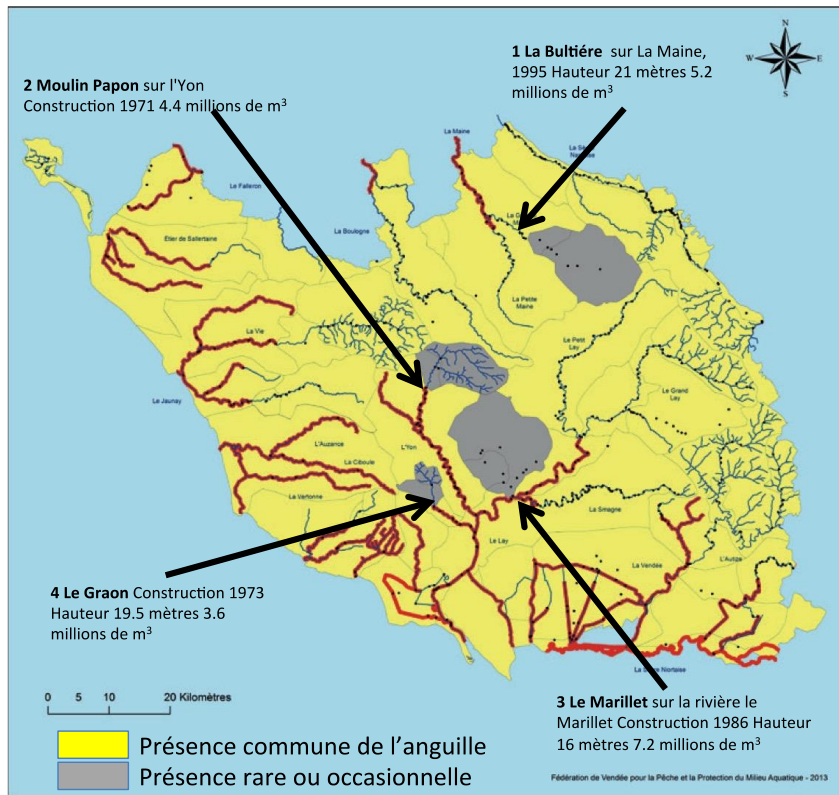
# Le seuil, clé de voûte de la biodiversité aquatique dans le contexte de la pollution et du réchauffement climatique



# LA MOBILISATION EUROPÉENNE POUR L'EAU

- annexe V : "*Cours d'eau en très bon état : la continuité de la rivière n'est pas perturbée par des activités anthropogéniques et permet une migration non perturbée des organismes aquatiques et le transport de sédiments* ».
- = rivière sans homme, une définition qui fait table rase de la réalité du terrain puisque les hommes, jusqu'à présent, ont vécu en symbiose avec les rivières.

# QUE NOUS APPORTE L'HISTOIRE ? ETAT DES LIEUX

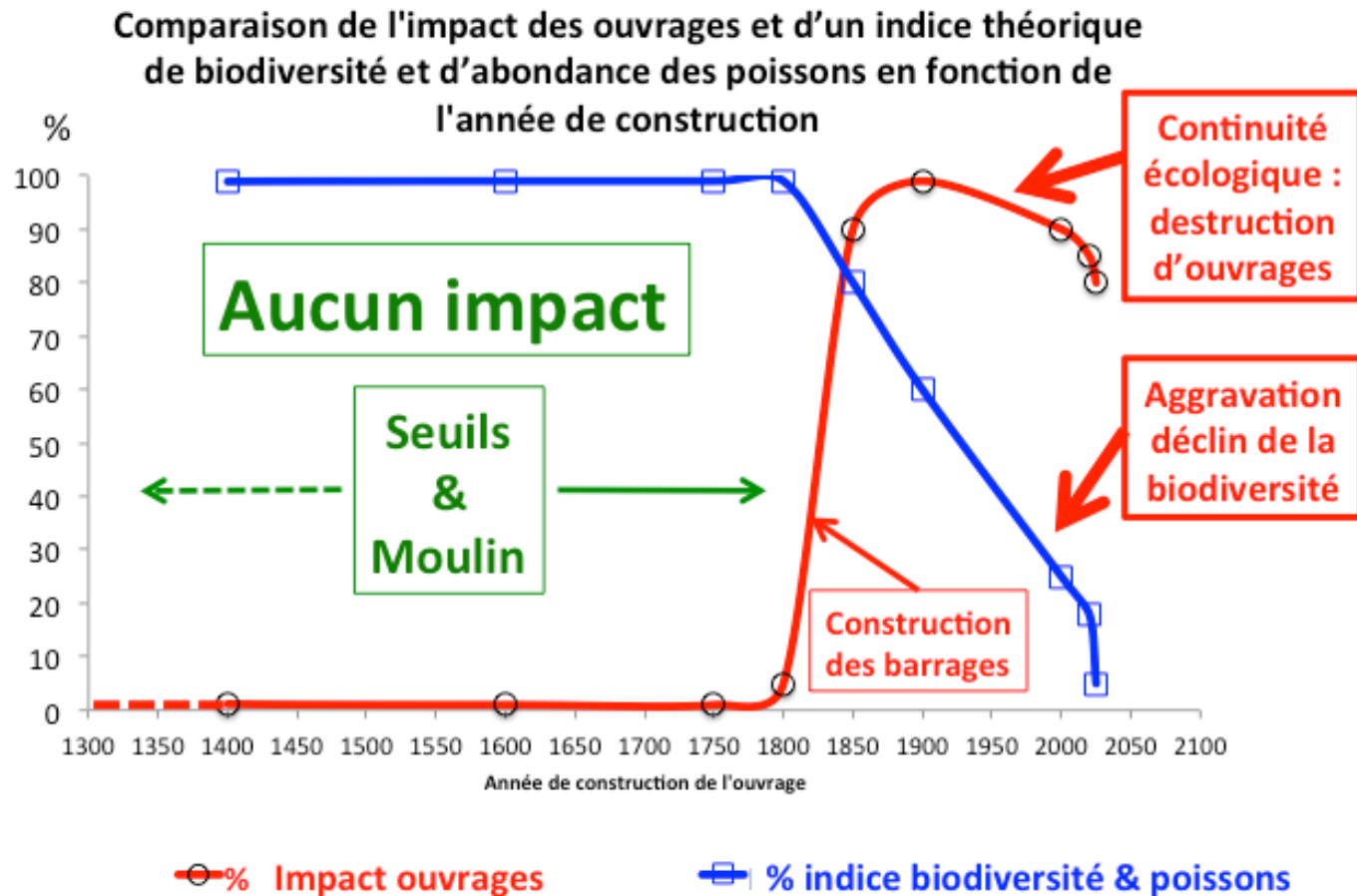


Les anguilles ont disparu en amont des barrages, pas des seuils

**Les seuils des moulins construits avant les barrages n'ont jamais eu d'impact sur les poissons.**

**cette biodiversité dulçaquicole s'est auparavant largement épanouie, multipliée, et a même profité de l'écosystème cours d'eau de notre pays pendant les vingt premiers siècles de notre ère. Quel était cet écosystème si favorable à nos poissons ? Des rivières équipées de plus de 100 000 seuils alimentant notamment nos moulins**

# Résumé de l'impact des ouvrages



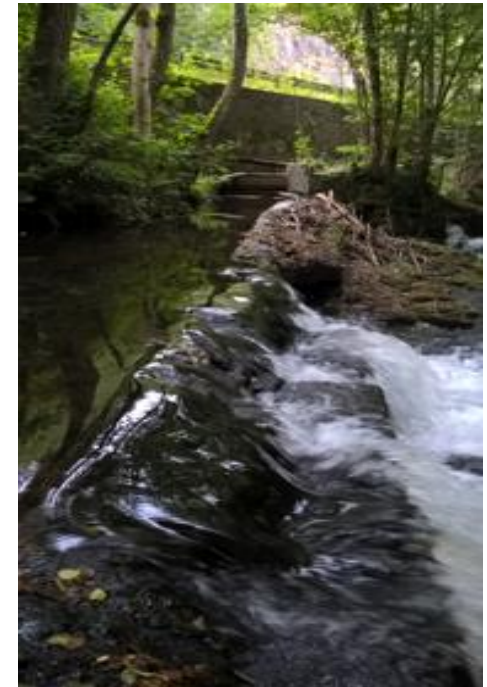
# AUTOCONSOMMATION ET SERVICES À LA POPULATION

- En voiture électrique : 10 kWh pour faire 100 km => 2 h avec 350 L/s de débit et 2 m de chute, pour recharger les batteries pour faire cette distance.
- Production d'hydrogène => hydrogène correspondant à 21 L d'eau pour faire 100 km. Pour extraire l'hydrogène de l'eau, il faut 5 kWh, donc 1 h de fonctionnement pour avec 350 L/s de débit et 2 m de chute.

# LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

- perte annuelle pour l'économie rurale comprise entre 2 et 3 milliards d'€
- Équipement de 6 000 seuils par an pendant 5 ans = 10 000 emplois de "petites mains" pour l'économie sociale et solidaire et 15 000 emplois d'ingénieurs, techniciens et ouvriers hautement qualifiés = 1,3 milliard d'€ par an pendant 5 ans

# LA LOI N'EST PAS LA MÊME POUR TOUS !



Barrages « écologiquement transparent »  
(Tronçons non classés)



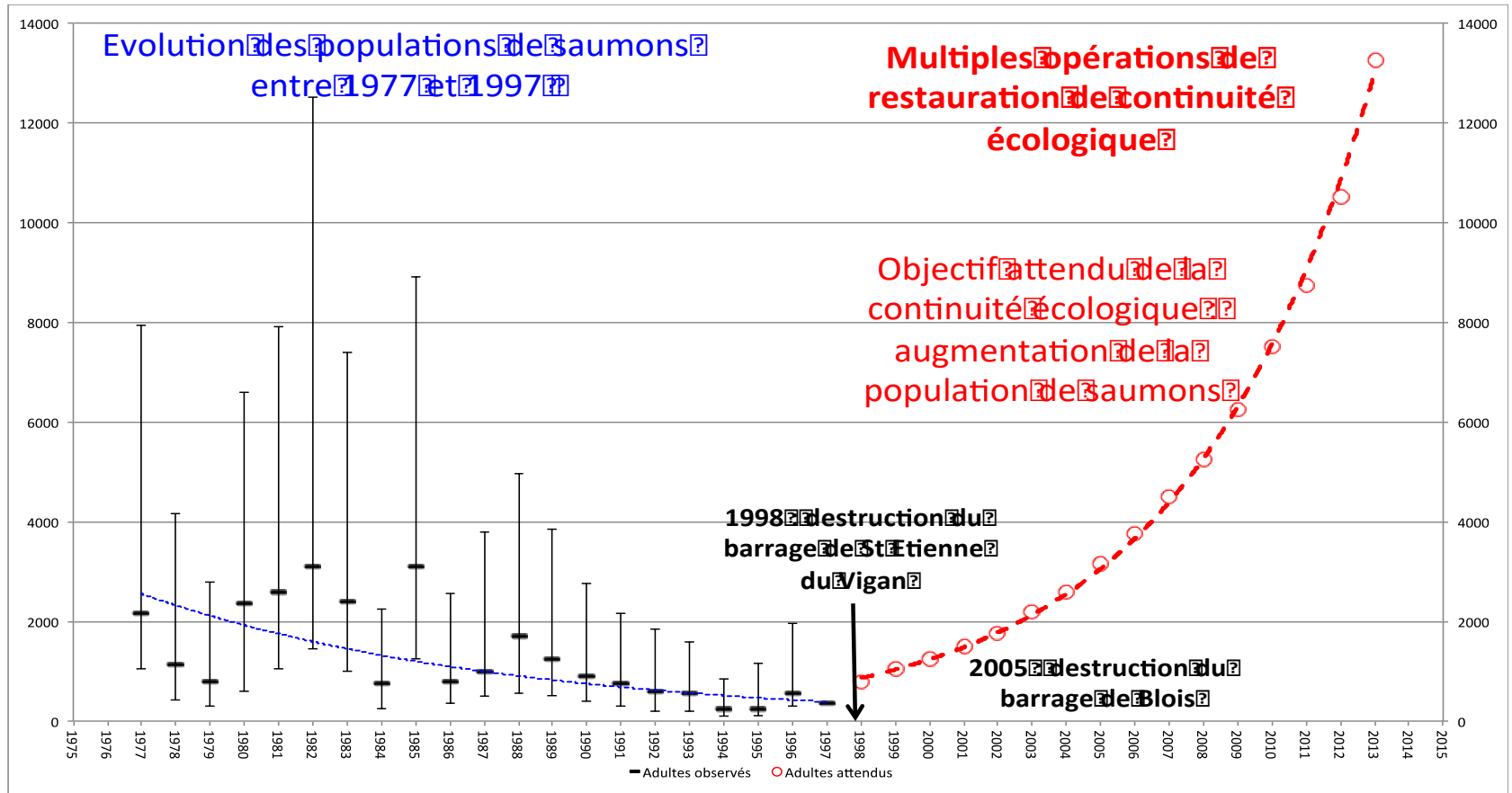
Seuils = obstacle au déplacement des poissons ???





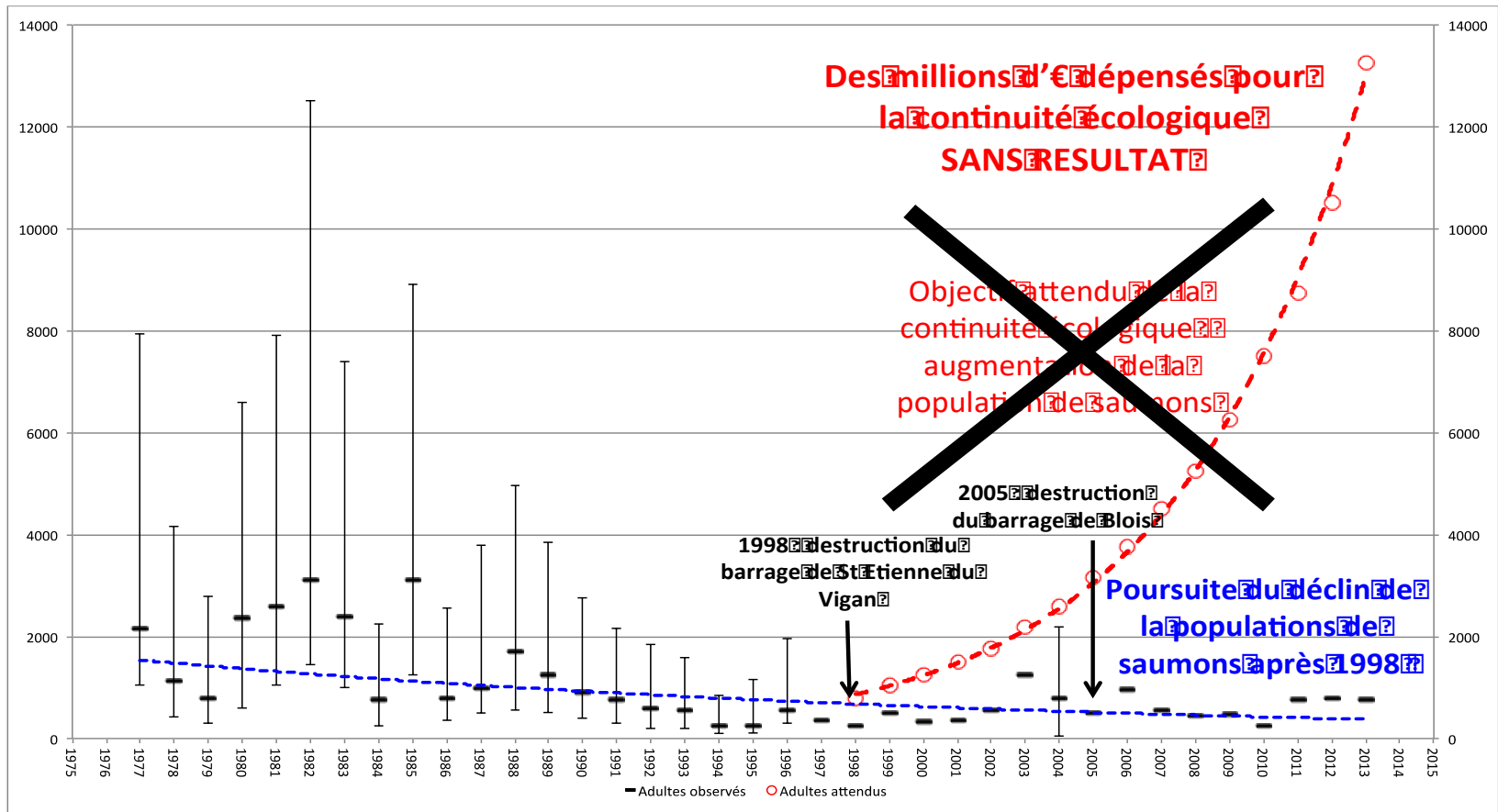
# RÉSULTATS DE LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : LE GASPILLAGE D'ARGENT PUBLIC

## A) Quels résultats suite à la restauration de la continuité écologique ?



Evolution des comptages de saumons sur l'axe Loire-Allier (en bleu) (D'après Legrand et Prévost, 2015) et résultats théoriques attendus de la restauration de la continuité écologique (en rouge) si la restauration de la continuité écologique est suivie des résultats escomptés.

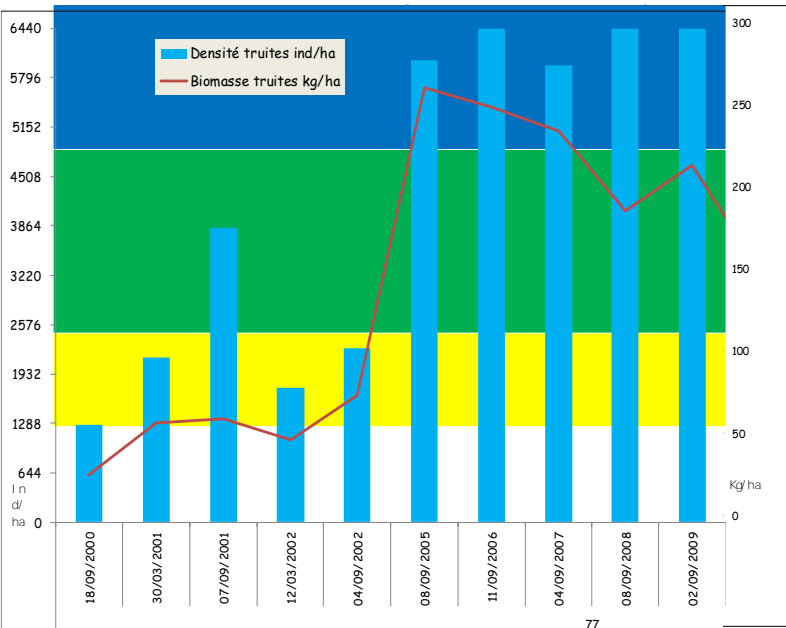
# Résultats obtenus sur le terrain



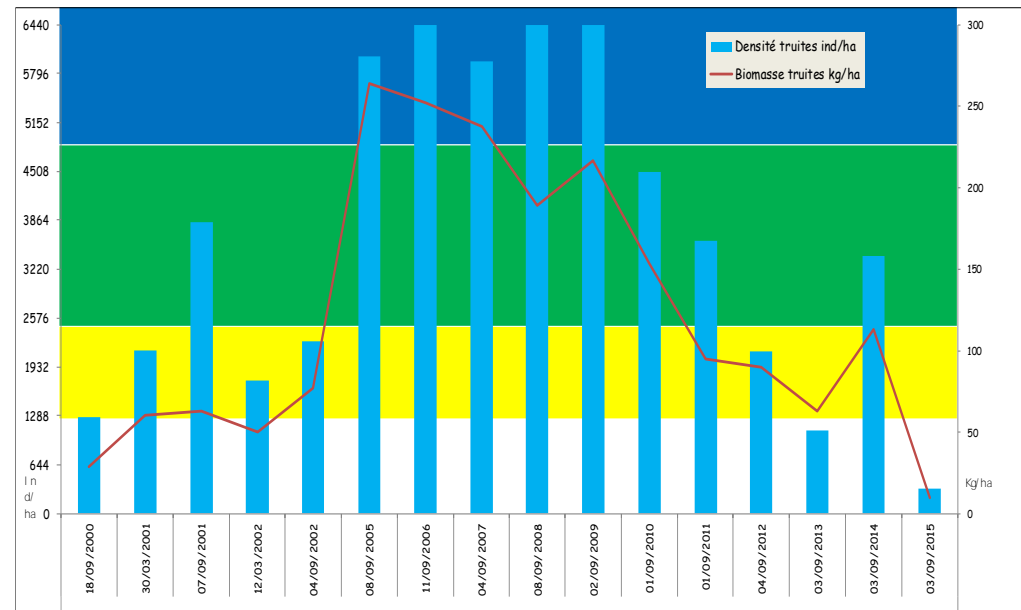
Même avec l'effacement de deux grands barrages, celui de St-Etienne du Vigan en 1998 et celui de Blois en 2005, il n'y a pas eu du tout de reconstitution de la population de saumons (ligne en bleu). Les comptages annuels de saumons n'ont pas suivi la courbe ascendante rouge, comme c'était affirmé par l'administration. Au contraire, la courbe en bleu continue de décroître, comme avant que les destructions d'ouvrages n'interviennent, prouvant que le déclin s'est accentué malgré les travaux.

# RÉSULTATS DE LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : LE GASPILLAGE D'ARGENT PUBLIC

## B) La continuité écologique à petite échelle



De 1996 à 2009...



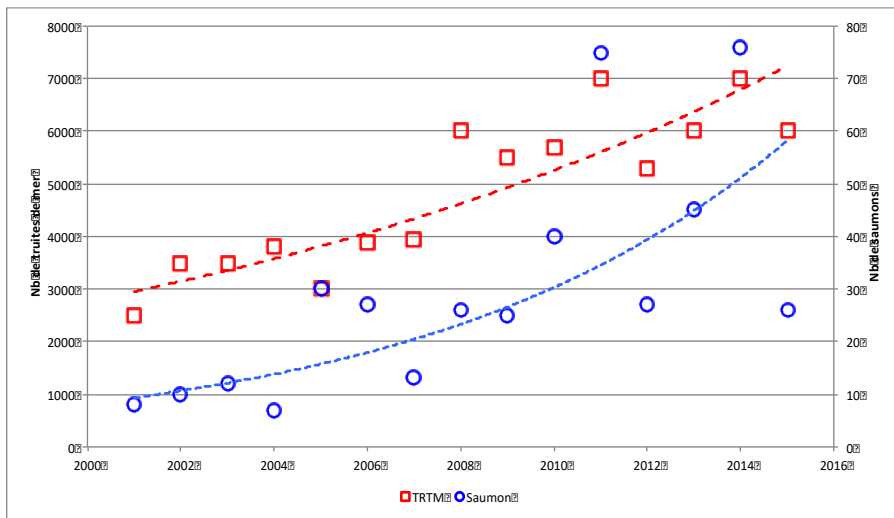
De 1996 à 2015...

Fin 2013, soit environ 15 ans après les travaux, la chute des effectifs est sans appel, la population est redescendue à son niveau initial.

**RENDEZ NOUS L'ARGENT....**

# RÉSULTATS DE LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE : LE GASPILLAGE D'ARGENT PUBLIC

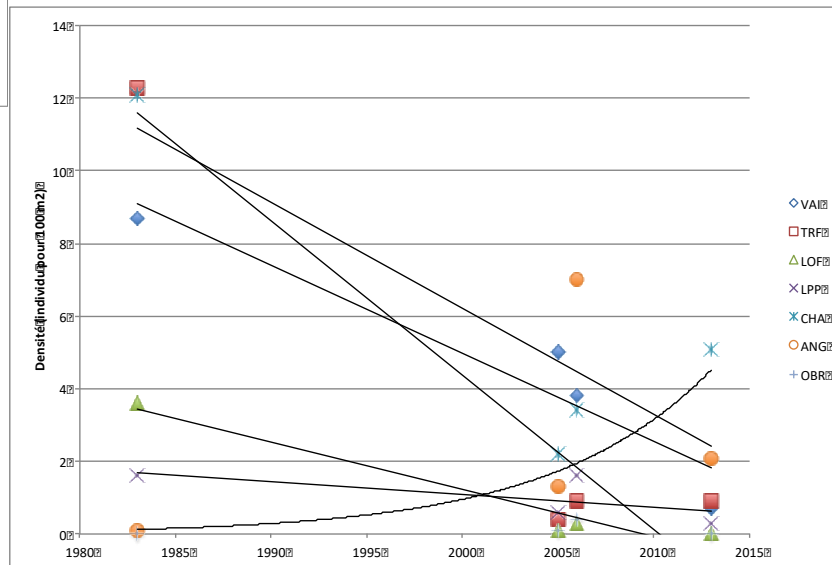
## C) Le coût écologique de la restauration de la continuité écologique !



Truites de mer et saumons  
++

Autres espèces

-

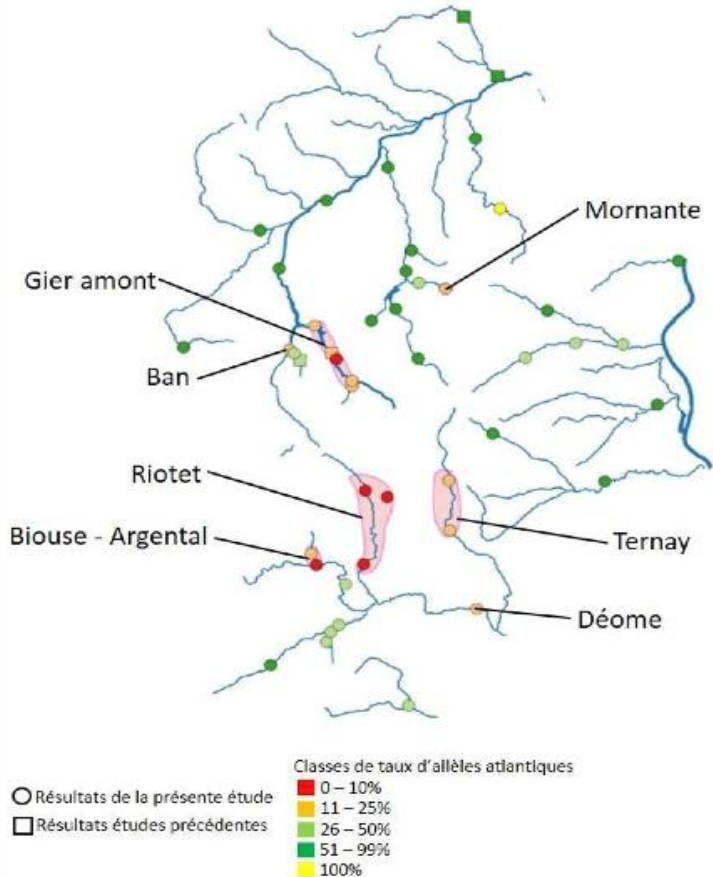


# Récapitulation :

Avant		Après		
VAIRON	Réalisation des travaux de Restauration de la continuité écologique	Disparition		
TRUITE FARIO		Disparition		
TRUITE ARC EN CIEL		Disparition		
LOCHE FRANCHE			Présence	
LAMPROIE DE PLANER		Disparition		
CHABOT			Présence	
ANGUILLE		Disparition		
OMBRE COMMUN		Disparition		
SAUMON ATLANTIQUE			Augmentation	
TRUITE DE MER			Augmentation	
<b>BILAN</b>		4 M € et 70 seuils mutilés plus tard...	6 espèces en cours de disparition	2 espèces en cours de développement

Si la restauration de la continuité écologique est destinée à reconquérir notre biodiversité, cet exemple pourtant présenté comme un succès, démontre exactement le contraire puisque 75 % des espèces présentes avant les travaux sont en voie de disparition

# PEUT-ON DÉMONTRER L'IMPACT DE LA FRAGMENTATION DES RIVIÈRES SUR LA POPULATION DE TRUITES ?

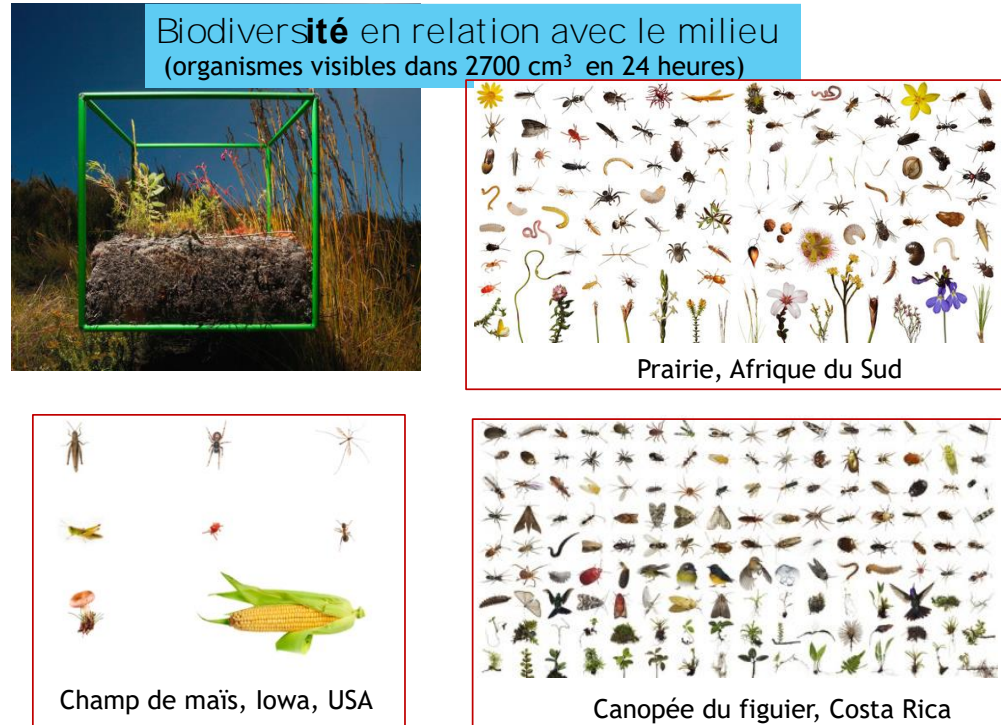


La fragmentation des rivières, grâce à certains seuils artificiels ou naturels, a permis de préserver quelques souches sauvages mais il est évident que si une totale continuité était restaurée en détruisant ces obstacles, ces souches disparaîtraient.

Carte 9 : Localisation des 7 zones abritant des populations MED natives ou faiblement introgressées présentant un enjeu de conservation sur le bassin rhodanien du département de la Loire.

# RECONQUÉRIR LA BIODIVERSITÉ : UNE PRÉSENTATION TENDANCIEUSE ?

## A) La manipulation de l'opinion par les bureaux d'études



David Liittschwager 2012, A World in One Cubic Foot - Portraits of Biodiversity. Univ. Chicago Press

le seuil permet de conserver une certaine masse d'eau durant les périodes de sécheresse, indispensable à la survie d'organismes aquatiques, et un abri stable pendant les périodes de crues.

**Seuil = Habitats + EAU = Biodiversité**

B) La fragmentation des cours d'eau est-elle toujours synonyme de perte de biodiversité

- la Dordogne. Ce bassin est reconnu réserve mondiale de la biosphère parce que pas moins de huit espèces de poissons migrateurs s'y trouvent, alors qu'il compte plus de 4 800 obstacles, dont des barrages et des seuils de toutes sortes



# Remarques

- *C. Lévêque : Cessons de dire que l'homme détruit systématiquement la nature : la diversité biologique européenne a été créée par l'homme !*
- En éliminant les ouvrages construits par les hommes dans les cours d'eau, on force la plupart des espèces de poissons qui y évoluent à être **confrontées à un écosystème totalement nouveau**, auquel elles sont incapables de s'adapter dans l'environnement actuel, ce qui accélère leur disparition d'autant plus que leurs habitats sont détruits par la même occasion !

## C) Le mensonge comme technique pour convaincre de l'utilité de la continuité écologique



### 3. Éléments de compréhension de la situation sur Allier-Loire amont

Une évolution effective de l'état du milieu suivi par des indicateurs spécifiques :

Effacement du seuil de Stalapos sur l'Alagnon suivi par comptage de frayères



Démarche d'évaluation poursuivie pour les autres travaux réalisés sur le bassin dans le cadre de l'évaluation du contrat territorial

Augmentation du nombre de frayères sur tous les points mesurés

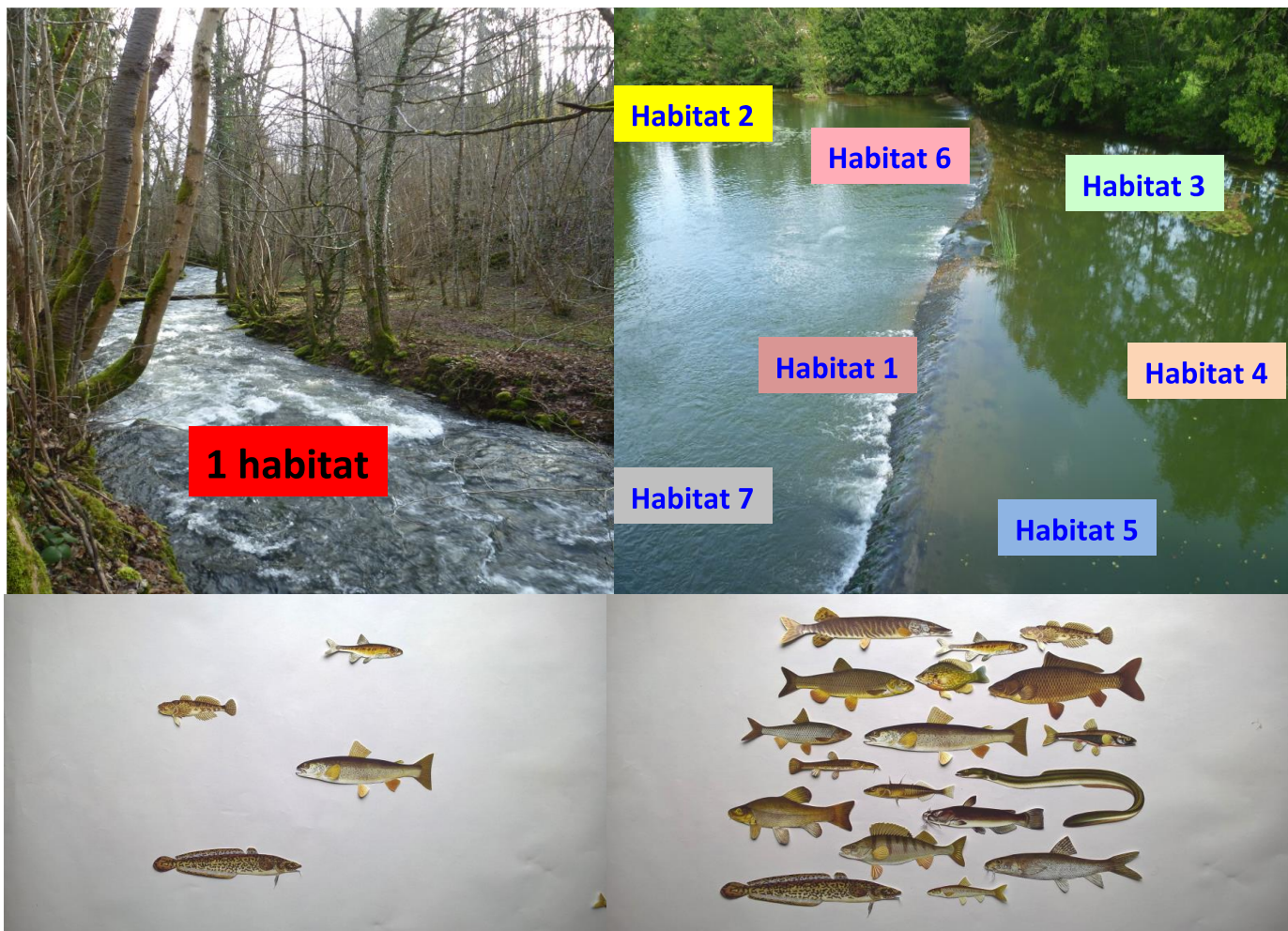
Année	2007	2008	2011
Nb frayères	37	91	125



Commission territoriale Allier-Loire amont – Clermont-Ferrand – 19 septembre 2016 18

Ce n'est pas la destruction du seuil qui a conduit à l'apparition des frayères, c'est la modification du fond de la rivière, dont le lit a été recouvert par des graviers résultant du démantèlement des matériaux de construction du seuil, qui se sont déposés sur le fond selon une granulométrie qui s'est révélée favorable à la reproduction d'une espèce de poisson, avec en plus un changement de régime hydrologique.

# Seuils = diversité des habitats



**= Rivières « sauvages »  
= Pêche élitiste**

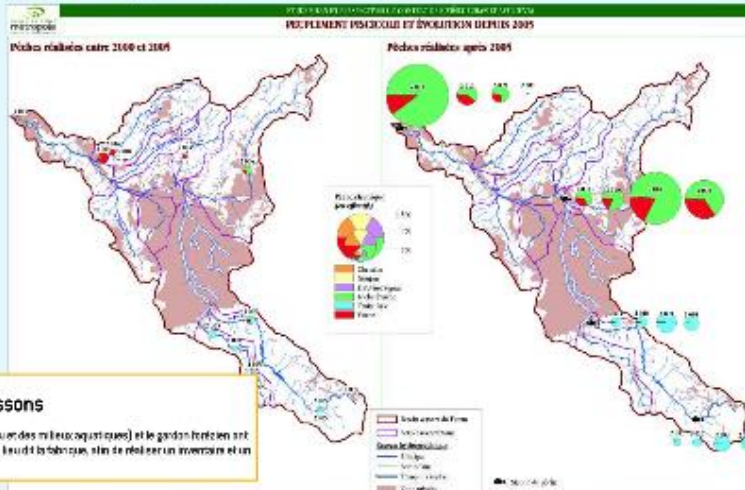
**= Rivières anthropisées  
= Pêche populaire**

# D) Peut-on vraiment « reconquérir la biodiversité » ?



## 3. Éléments de compréhension de la situation sur Allier-Loire amont

Des exemples d'amélioration locale de la qualité des eaux :  
Réapparition de la faune piscicole à l'aval du Furan depuis la mise en route de la station d'épuration de Saint-Etienne (FURIANA) en 2010



Le Progrès du 19/07/16 :

**Dans le Furan, 12 espèces de poissons**

La délégation régionale de l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) et le gardon forestier ont effectué hier matin une pêche à la cheuille dans le Furan, au lieu dit la Sablonnière, afin de réaliser un inventaire et un échantillonnage des poissons.

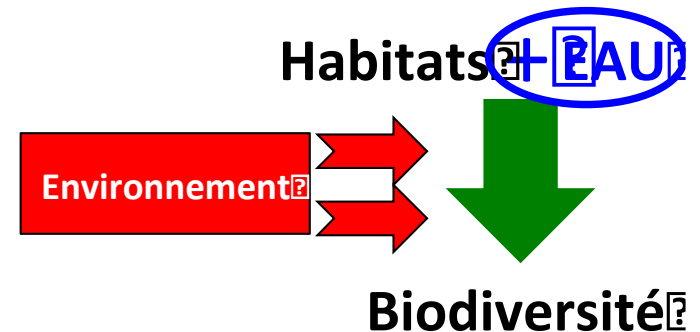
Commission territoriale Allier-Loire amont – Clermont-Ferrand – 19 septembre 2016 14

Aménagements qui permettent

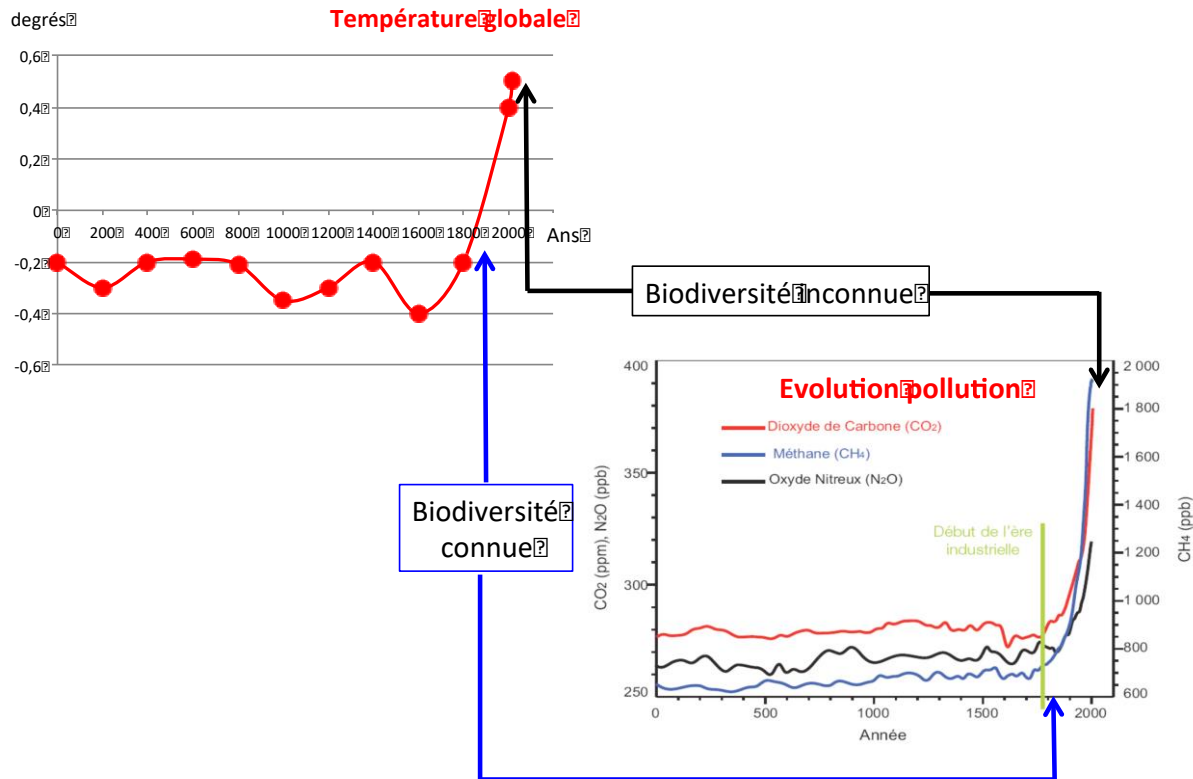
d'**améliorer la qualité de l'eau**

=

Réapparition de la faune piscicole + augmentation de la biodiversité.

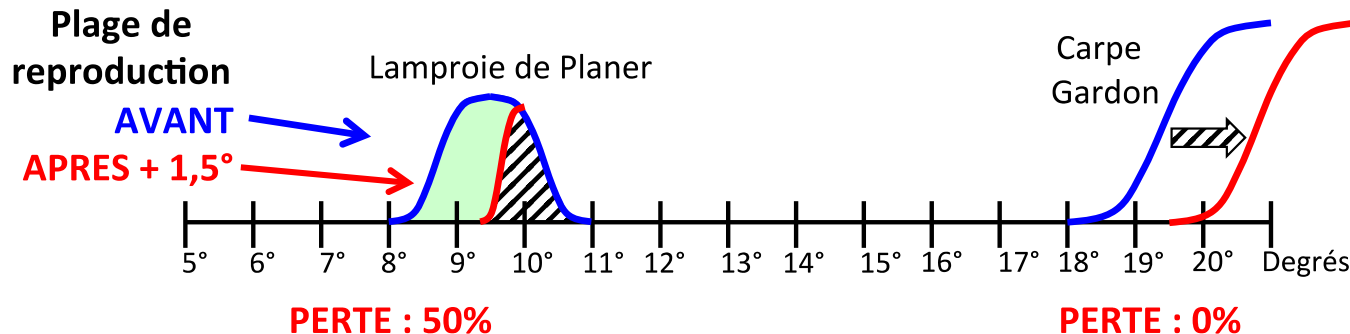
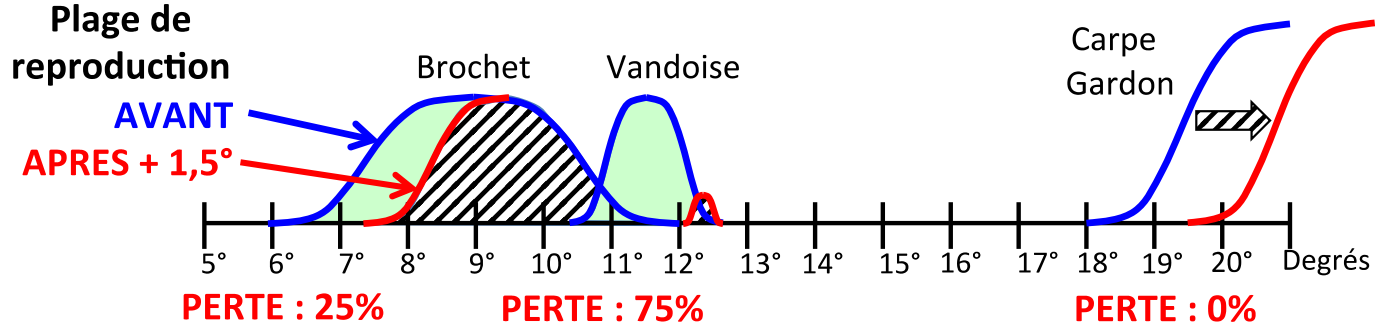
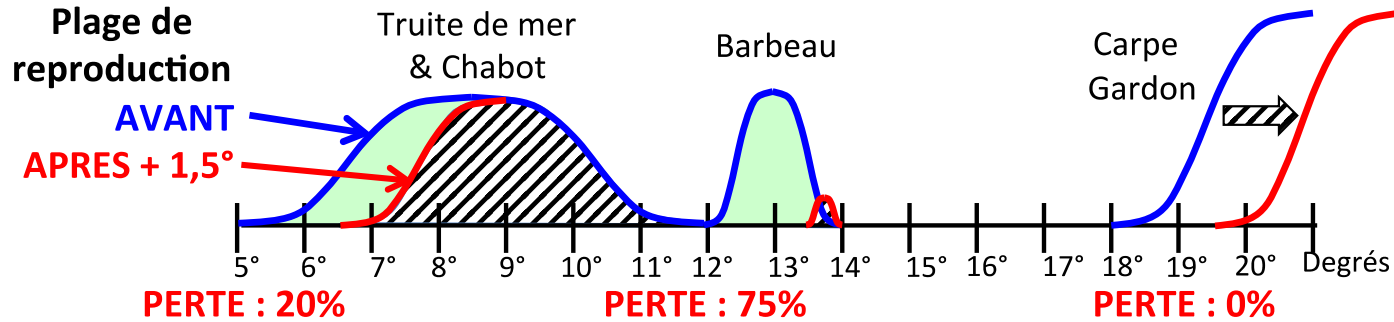


# PEUT-ON ESPÉRER UNE RECONQUÊTE DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ EN VOIE DE DISPARITION ?



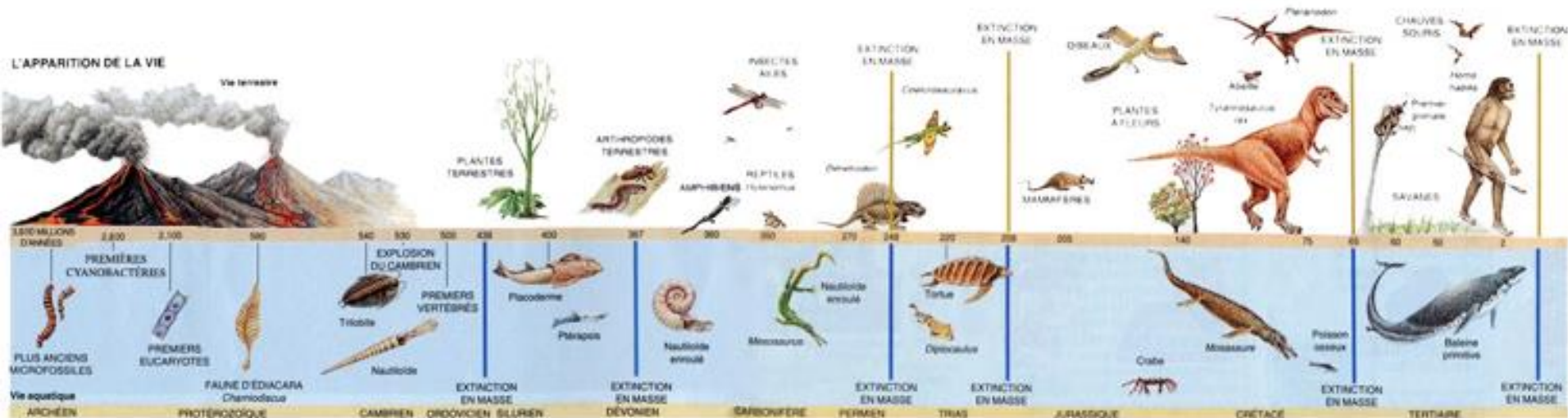
la reconquête d'une biodiversité identique à celle qui existait autrefois, il y a environ 150 ans, dans un autre contexte environnemental, sera impossible à atteindre, tant que le réchauffement climatique n'aura pas cessé.

# L'IMPACT DU RÉCHAUFFEMENT GLOBAL SUR LA REPRODUCTION DES POISSONS



# FAUT-IL S'ATTENDRE À UNE DÉSSERTIFICATION DE NOS COURS D'EAU AVEC LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?

## CONCLUSION PRÉLIMINAIRE



adapté de : POUR LA SCIENCE n° 206 DÉCEMBRE 1994

Il y aura extinction de la souche locale dans les zones défavorables et maintien dans les zones moins défavorables, où il y a de l'eau. Ceci justifie encore une fois la conservation des seuils dans les rivières puisqu'ils permettent également de retenir l'eau où pourront se réfugier une partie des poissons et autres organismes aquatiques durant des étiages

*faut-il s'occuper de ces poissons qui sont déversés depuis des années et qui ont complètement modifié le peuplement des affluents ? Ces poissons-là ont-ils vraiment besoin de monter ? Monter pour aller où, se reproduire où, comment et pour donner quoi ? (Guy Pustelnik)*

# LES SÉDIMENTS, UN AUTRE MENSONGE PUBLIC



*Désigner le seuil comme responsable d'un blocage, ce n'est pas très honnête intellectuellement ! Il faut se montrer bien plus circonspect. Les seuils qui piègent les sédiments sont en réalité peu nombreux : construits quelque part entre le Moyen Âge et la fin du 19<sup>e</sup> siècle, la plupart des seuils n'ont jamais été capables de bloquer la charge. »*  
(Professeur Bravard)

*Les trois-quarts des sédiments que l'on trouve (aujourd'hui) ne sont plus les sédiments originels, parce que l'on a perdu du débit, de la dynamique fluviale. Ce que l'on trouve, **ce sont les sédiments du champ du dessus, autrement dit le résultat des pratiques agricoles. Veut-on vraiment faire passer ces sédiments-là ?** Quel intérêt y a-t-il à faire descendre des sédiments de très mauvaise qualité vers l'aval, quitte à perturber encore les zones de reproduction vers l'aval ?* (Guy Pustelnik)

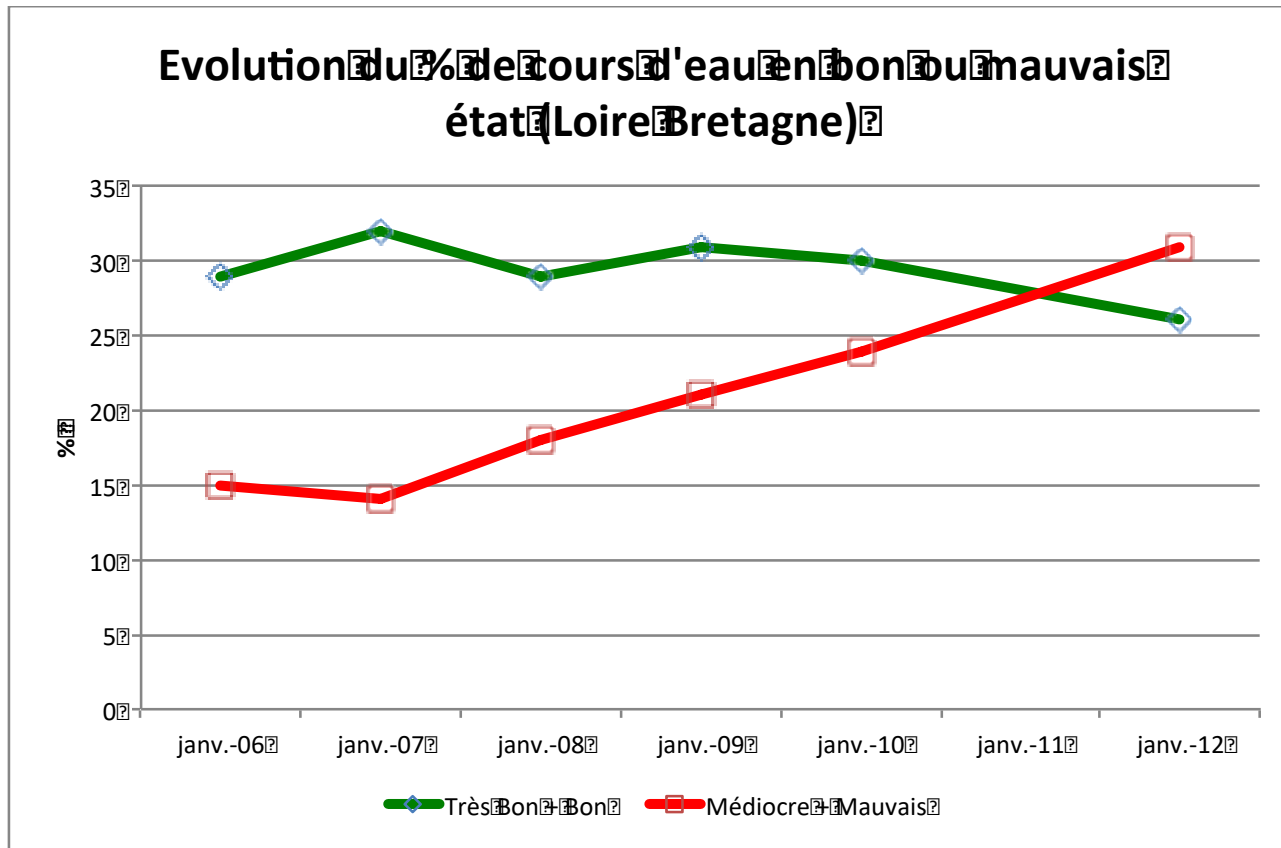


# **LA PRISE EN COMPTE DES AUTRES CONTINUITÉS (SELON ANDRÉ MICOUD)**

- **Ces arguments d'ordre économique, culturel, patrimonial, moral ou social, n'intéressent absolument pas les agents des services décentralisés de l'Etat qui s'en donnent à cœur joie, protégés par leur immunité administrative, et qui affichent un mépris total envers les attraits du département où ils exercent temporairement leurs prérogatives.**

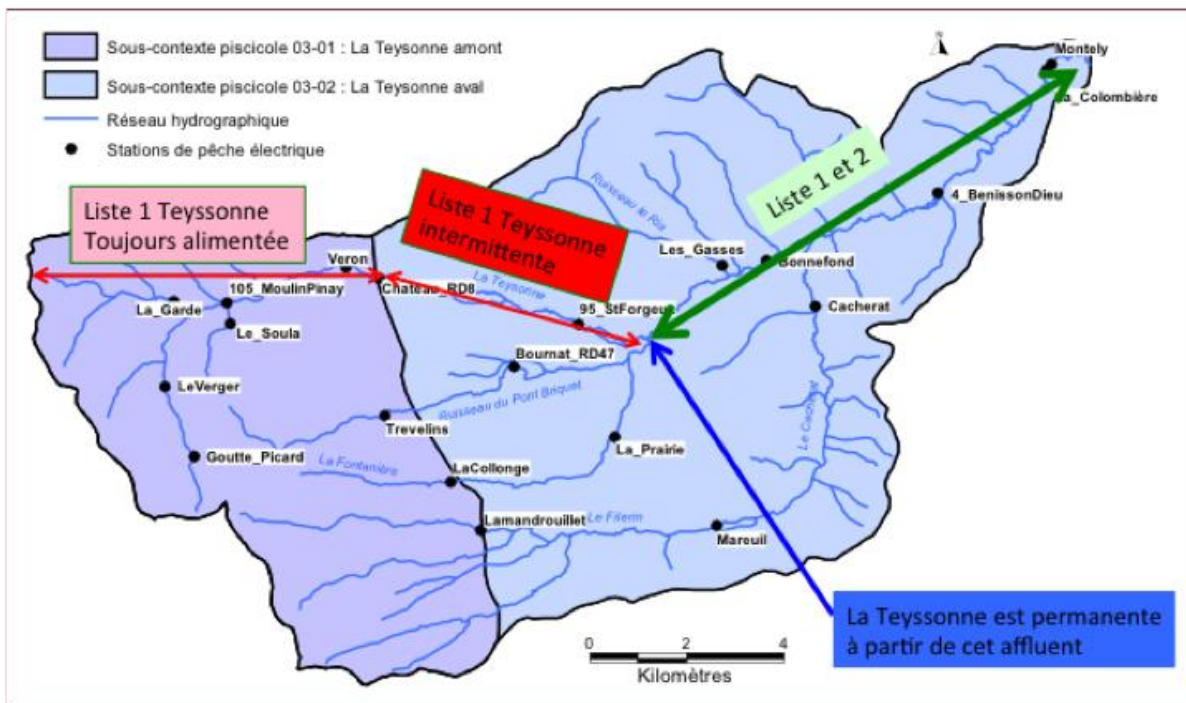
## CONCLUSION GÉNÉRALE ET RÉCAPITULATION DU PROTOCOLE

A) Bilan, cas de Loire Bretagne, ne remet-il pas en cause le classement des cours d'eau ?



La destruction des seuils tout en conservant les barrages, et les opérations de géomorphologie, bouleversent un écosystème cours d'eau qui ne peut pas se régénérer à cause de l'instabilité climatique. L'hypothèse de travail est fautive. La continuité écologique ne conduit pas au résultat escompté.

# Modifier le classement des rivières



la Teyssonne sur sa zone aval (en bleu) et ses affluents sont « *très perturbés en raison de densités de truites très faibles à nulles : thermie et débit estivaux sont trop contraignants pour l'espèce à cause du manque d'eau amplifié par les captages en eau potable du haut bassin* ». Or, la Teyssonne est classée en liste 1 sur tout son linéaire et en liste 2 à partir de la jonction avec le ruisseau du Pont briquet et de la Fontanière : La Teyssonne devrait être classée en 1 seulement sur sa partie strictement amont et le reste déclassé.

# Prendre en compte la diversité des situations : abroger ou modifier le classement des rivières

- **Si en 1850, les premiers grands barrages avaient été détruits, aurions-nous conservé les saumons et autres migrateurs amphihalins ? La réponse est oui** puisque les petits seuils de moulins construits depuis le moyen-âge n'avaient jamais impacté les migrations.
- **S'il n'y avait pas les grands barrages aujourd'hui, aurions-nous des migrateurs amphihalins dans tous nos cours d'eau en abondance ? la réponse est non**, car ce n'est plus le blocage physique de la migration vers les frayères qui est responsable de leur disparition, mais les changements physiques et chimiques du milieu (pollution et réchauffement climatique).
- **S'il n'y avait ni grands barrages, ni seuils de moulins, les rivières seraient-elles plus poissonneuses ? La réponse est non**, elles le seraient moins, car la pollution chimique de l'eau serait plus importante en raison de l'absence des processus d'autoépuration qui interviennent au niveau des retenues, les habitats seraient moins diversifiés et les zones refuges n'existeraient pas pour atténuer l'impact des crues et des sécheresses exceptionnelles induites par le réchauffement climatique et la baisse des masses d'eau, accentué localement par les captages. Et la ligne d'eau serait très basse.

Les autres contraintes associées à la présence de poissons :

**1 - Avoir de l'eau en permanence :**

- **Aujourd'hui, conserver des seuils séculaires dont l'innocuité vis-à-vis de tous les poissons, migrateurs ou non, est prouvée, apparaît d'une importance capitale pour la sauvegarde de notre biodiversité aquatique en général.**
- **Au moyen âge, les moulins étaient construits pour pallier les famines en produisant pour tous, la farine du pain ; c'était vital pour la population. Aujourd'hui, il apparaît vital de construire des seuils et des moulins pour promouvoir l'autoépuration de l'eau envers les pollutions et produire de l'énergie renouvelable pour lutter contre le réchauffement climatique. C'est tout aussi vital pour la population.**

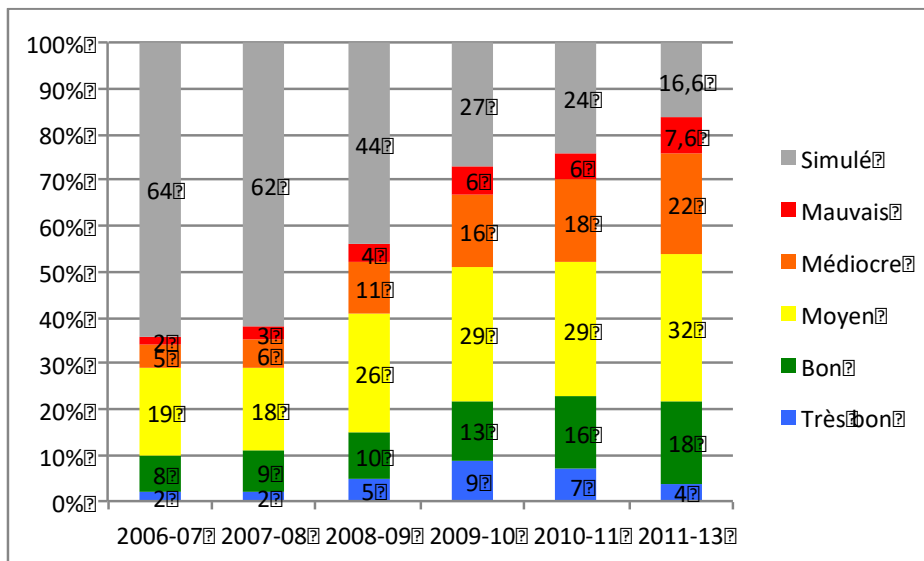
Les autres contraintes associées à la présence de poissons :

## **2 – Avoir de l'eau de bonne qualité :**

- 
- Les crustacés marins qui vivent dans les fosses marines de plusieurs milliers de m de profondeur contiennent de nombreux polluants, dont des PCB, les eaux de certains fleuves canadiens atteignent des températures suffisamment élevées pour les rendre incompatibles avec la survie des saumons ; les anguilles sont parasitées par un nématode dont l'activité est renforcée par la mauvaise qualité physico-chimique de l'eau.
- **ces changements globaux sont pour l'instant incontrôlables mais ne s'exercent pas partout avec la même intensité d'où la nécessité d'une approche personnalisée par rivière.**

# 3- Avoir des habitats adaptés aux espèces ciblées et à leurs proies.

- Le succès de ces aménagements pour la conservation de la biodiversité que nous connaissons encore aujourd'hui s'explique par la stabilité des seuils qui ont constitué au fil des siècles des zones refuges permanentes, capables de retenir l'eau.



le pourcentage de cours d'eau en bon état diminue (sans déclassement des rivières concernées ?) et le pourcentage de cours d'eau en mauvais état ou état médiocre, augmente.

Allier-Loire amont

# La biodiversité de demain

- Christian Lévêque : *les familles de poissons d'eau douce actuellement présentes en Europe se sont installées à partir de l'Oligocène (environ -25 Ma)*
- En construisant les moulins, les hommes ont offert des « opportunités » à de nombreuses espèces de coloniser nos rivières, ce qui a contribué à améliorer la biodiversité dulçaquicole et à favoriser la pratique de la pêche. En détruisant les seuils, on fait disparaître cette biodiversité sans pour autant faciliter le retour d'espèces considérées comme « normales », simplement parce que l'environnement aquatique a changé et n'est plus compatible avec leur développement.



# REDÉFINIR LA GRILLE D'ÉVALUATION MULTICRITÈRE EN FONCTION DE TOUS LES USAGES :

	Satisfaction piscicole	Continuité sédimentaire	Gains écologiques /DCE	Incidences sur les usages	Coût des travaux	Entretien du dispositif	Financement
Scénario 1 : effacement	très bon	très bon	très bon	mauvais	bon	très bon	très bon
Scénario 2 : aménagement rustique (arasement partiel)	très bon	bon	moyen	bon	moyen	bon	très bon
Scénario 3 : passe à poissons et réfection de chaussée	moyen	mauvais	mauvais	très bon	mauvais	mauvais	moyen

Table multicritères publiées par le Conseil Départemental de Vendée avant publication des recherches IRSTEA/ONEMA et Européennes

	Satisfaction piscicole Biodiversité	Continuité sédimentaire	Gains écologiques/ DCE	Incidences sur les usages	Coût des travaux	Entretien du dispositif	Financement	Lutte réchauffement climatique	Lutte pollution
Effacement	Très mauvais	Neutre	Très mauvais	Très mauvais	Mauvais	Très bon	Mauvais	Très mauvais	Très mauvais
Arasement partiel	Très mauvais	Neutre	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Mauvais	Moyen	Très mauvais	Très mauvais
Passe & réfection	Très bon	Neutre	Très bon	Très bon	Mauvais	Mauvais	Mauvais	Bon	Bon
Passe & réfection & énergie	Excellent	Neutre	Excellent	Excellent	Excellent	Très bon	Excellent	Excellent	Excellent
Maintien	Très bon	Neutre	Très bon	Bon	Très bon	Bon	Très bon	Très bon	Très bon

Table multicritères élaborée sur la base des résultats de recherche publiés par les chercheurs IRSTEA/ONEMA et Européens

# PROPOSITIONS : PRÉSERVER ET RECONSTITUER LA BIODIVERSITÉ DE NOS RIVIÈRES :

Propositions	Justifications
1 <sup>0</sup> Abroger l'article L214-17 du code de l'environnement et revoir le classement des cours d'eau en fonction de leur situation réelle au plan biologique, comme au plan physico-chimique	Renoncer à une solution unique au profit d'une approche personnalisée par rivière
2 <sup>0</sup> Analyser l'évolution des caractéristiques physico-chimiques de la rivière et celle des masses d'eau	Déterminer le statut biologique de la rivière non pas par rapport à la faune qui s'y trouvait il y a 2 siècles, mais par rapport à ce qui pourrait y survivre dans 1 siècle compte tenu de l'évolution de la pollution et du réchauffement climatique.
3 <sup>0</sup> Créer des barrages infranchissables pour isoler les souches de poissons (truites) génétiquement endémiques sur les tronçons de rivière où elles existent encore et interdire la pêche.	Prévenir toute pollution génétique des souches endémiques reconnues, par les souches commerciales domestiques de manière à conserver la plus grande diversité génétique possible.
4 <sup>0</sup> Favoriser le retour des espèces amphihalines dans les rivières où les prévisions de dégradation à moyen terme des caractéristiques physico-chimiques sont modérées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager des seuils pour maintenir un certain niveau de sélection naturelle et assurer la présence d'eau (rivières sans captages).</li> <li>- Sélectionner des linéaires pas trop longs dans des zones agricoles peu intensifiées pour limiter le contact avec une eau douce forcément polluée. Etudier le niveau de perturbateurs endocriniens et autres résidus médicamenteux.</li> <li>- Construire des frayères artificielles parfaitement calibrées pour les espèces ciblées et maîtriser autant que possible les paramètres température, profondeur, vitesse de l'eau, etc...</li> <li>- Recourir aux alevinages et aux lâchers de poissons raisonnés.</li> <li>- Suspendre temporairement la pêche pour ne pas perturber la reconstitution des populations.</li> </ul>
5 <sup>0</sup> Maintenir artificiellement l'activité économique de la pêche sportive sur les cours d'eau historiques	- Prendre en compte l'impossibilité de restaurer la circulation des migrateurs sur des grands axes, comme sur la Loire, en raison de la présence de barrages inamovibles et d'utilité publique.

Propositions	Justifications
1 <sup>0</sup> Abroger l'article L214-17 du code de l'environnement et revoir le classement des cours d'eau en fonction de leur situation réelle au plan biologique, comme au plan physico-chimique	Renoncer à une solution unique au profit d'une approche personnalisée par rivière
2 <sup>0</sup> Analyser l'évolution des caractéristiques physico-chimiques de la rivière et celle des masses d'eau	Déterminer le statut biologique de la rivière non pas par rapport à la faune qui s'y trouvait il y a 2 siècles, mais par rapport à ce qui pourrait y survivre dans 1 siècle compte tenu de l'évolution de la pollution et du réchauffement climatique.
3 <sup>0</sup> Créer des barrages infranchissables pour isoler les souches de poissons (truites) génétiquement endémiques sur les tronçons de rivière où elles existent encore et interdire la pêche.	Prévenir toute pollution génétique des souches endémiques reconnues, par les souches commerciales domestiques de manière à conserver la plus grande diversité génétique possible.
4 <sup>0</sup> Favoriser le retour des espèces amphihalines dans les rivières où les prévisions de dégradation à moyen terme des caractéristiques physico-chimiques sont modérées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménager des seuils pour maintenir un certain niveau de sélection naturelle et assurer la présence d'eau (rivières sans captages).</li> <li>- Sélectionner des linéaires pas trop longs dans des zones agricoles peu intensifiées pour limiter le contact avec une eau douce forcément polluée. Etudier le niveau de perturbateurs endocriniens et autres résidus médicamenteux.</li> <li>- Construire des frayères artificielles parfaitement calibrées pour les espèces ciblées et maîtriser autant que possible les paramètres température, profondeur, vitesse de l'eau, etc...</li> <li>- Recourir aux alevinages et aux lâchers de poissons raisonnés.</li> <li>- Suspendre temporairement la pêche pour ne pas perturber la reconstitution des populations.</li> </ul>
5 <sup>0</sup> Maintenir artificiellement l'activité économique de la pêche sportive sur les cours d'eau historiques	- Prendre en compte l'impossibilité de restaurer la circulation des migrateurs sur des grands axes, comme sur la Loire, en raison de la présence de barrages inamovibles et d'utilité publique.

# PROPOSITIONS : PRÉSERVER ET RECONSTITUER LA BIODIVERSITÉ DE NOS RIVIÈRES :

7	<p>Développer la pratique de l'engineering de la biodiversité aquatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir les seuils et la fragmentation pour entretenir la diversité génétique des espèces résidentes.</li> <li>- Pratiquer le lâcher de poissons pour entretenir la pêche populaire de loisir</li> <li>- Tester l'introduction de nouvelles espèces de poissons pour régénérer une nouvelle biodiversité aquatique et maintenir des rivières vivantes.</li> <li>- Abandonner la désignation d'espèces comme « envahissantes » puisqu'elles sont là en raison d'un milieu propice à leur développement.</li> </ul>
8	<p>Créer des réserves biologiques uniquement basées sur la valeur du patrimoine génétique des souches de poissons</p>	<p>Conserver la biodiversité génétique indispensable au processus d'adaptation des espèces</p>
9	<p>Réhabiliter les seuils et les moulins, sentinelles écologiques des rivières en bon état.</p>	<p>Disposer sur les rivières en bon état de seuils c'est-à-dire de dispositifs opérationnels permanents gratuits pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ épurer l'eau naturellement</li> <li>▪ servir de refuge en cas de crue</li> <li>▪ conserver l'eau en cas de sécheresse</li> <li>▪ oxygéner l'eau naturellement pour assurer la conservation de la biodiversité endémique.</li> </ul>
10	<p>Renforcer la législation pour protéger les seuils et exonérer les propriétaires de moulin de la taxe foncière.</p>	<p>Protéger le potentiel hydraulique et écologique des rivières anthropisées. Faciliter la valorisation multi-usage des sites pour assurer leur pérennisation</p>

Merci de votre  
attention

